



# Texte Fondateur Léo Lagrange Formation 2008



## Sommaire

*La Fédération Léo Lagrange a décidé de regrouper ses instituts œuvrant dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle, sous le label Léo Lagrange Formation. Il s'agit ainsi de créer les meilleures conditions pour le débat national de la formation professionnelle continue en y défendant un idéal de société basé sur la solidarité collective et non l'individualisme et la marchandisation.*

*Ce texte fondateur présente la réflexion et les expériences qui ont donné naissance à Léo Lagrange Formation :*

- 1. la défense d'un modèle de formation pensé tout au long de la vie ;*
- 2. le principe d'accompagnement global qui permet de sécuriser les parcours et de lutter contre l'exclusion sociale ;*
- 3. des actions éducatives, à la fois individualisées et partenariales. Deux exemples d'actions sont présentées, en relation avec le handicap psychique d'une part, avec l'accompagnement des détenus d'autre part ;*
- 4. le mode opératoire des Instituts Léo Lagrange, basé sur des valeurs et des objectifs communs et soutenu par des personnels alliant technicité et humanisme ;*
- 5. enfin leur positionnement politique, lequel a conduit à la création du label Léo Lagrange Formation.*

## **Préambule : un idéal de transformation sociale**

*" Il a fallu des siècles de sacrifices, de souffrances et d'exercice continu de la contrainte pour fixer le travailleur à l'emploi, puis pour l'y maintenir en lui associant un large éventail de protection sociale. Mais c'est au moment même où la " civilisation du travail " issue de ce processus séculaire, paraissait consolidée sous l'hégémonie du salariat et avec la garantie de l'Etat social que l'édifice s'est fissuré, faisant ressurgir la vieille obsession populaire d'avoir à vivre " au jour le jour " .*

*Désormais, l'avenir est marqué du sceau de l'aléatoire. "*

Les métamorphoses de la question sociale - Robert Castel - Fin du XX<sup>ème</sup> siècle

A l'heure où les protections sociales s'effondrent, il est souhaitable que la formation professionnelle reste bien une des composantes majeures d'une garantie de protection sociale, d'une équité sociale, de progrès humain. La transformation sociale, la transformation des idées et des représentations sociales sont toujours au cœur du combat de la promotion humaine. Plus que de durer en se développant, il faut faire vivre au quotidien un idéal de société. Les Instituts de formation Léo Lagrange s'y emploient.

L'association d'un travail reconnu et valorisé et d'une participation sociale active caractérisent une bonne intégration sociale. A l'inverse, les difficultés relationnelles et les difficultés à se maintenir dans la sphère économique constituent le prélude à une désaffiliation sociale et déterminent une population vulnérable. Une société qui enferme l'individu au champ de ses propres responsabilités, une société qui prône le "just do it" comme slogan de l'appartenance sociale n'est pas la nôtre.

### **Oscillation**

Nous rejetons l'idée que cet individualisme est la marque d'une valorisation personnelle et d'une forme d'autonomie, car cet " individualisme négatif " n'est qu'une soustraction par rapport à l'encastrement dans des collectifs sociaux.

Cette conception de l'individu dans son processus d'insertion sociale et professionnelle est inscrit dans une formation professionnelle qui se libéralise et se "marchandise". La Fédération Léo Lagrange et les Instituts de formation s'y opposent.

Tout se passe, à ce jour, comme si les institutions oscillaient entre des tentatives de redéploiement pour faire face à ce que la situation actuelle comporte d'inédit et d'inquiétant et la tentation d'abandonner à d'autres, par le défaussement du marché, cette question sociale.

La promotion de l'altérité et de l'autonomie des individus demeure une préoccupation majeure de la Fédération Léo Lagrange et de ses Instituts et ne laisse aucune place à la marchandisation des savoirs et des connaissances. Les Instituts Léo Lagrange s'emparent de cette question sociale et contribuent dans leur quotidien à ce monde meilleur en s'inscrivant, indéfectiblement, dans une démarche d'entreprise d'économie sociale et solidaire, tenant compte de l'individu vulnérable mais, surtout, citoyen.

\* \* \*

## 1. Une formation tout au long de la vie

*La Fédération Léo Lagrange et ses Instituts de formation s'inscrivent dans le débat sur la formation tout au long de la vie, initié par la loi du 4 mai 2004. Si la formation professionnelle tend à suivre les règles de la logique de marché, Léo Lagrange veut en faire une priorité sociale et l'inscrit comme un élément moteur des parcours sécurisés des personnes les moins qualifiées.*

A l'heure où les messages et la communication sur la formation tout au long de la vie relative à la loi du 4 mai 2004 instaurent des perspectives favorables sur l'évolution des carrières et des compétences de chacun des actifs, les Instituts de formation de la Fédération Léo Lagrange veulent prendre place dans le débat.

Face à des évolutions majeures du monde du travail, des modes de contractualisation et des phases très rapprochées de création/destruction d'emplois et de secteurs, les trajectoires professionnelles sont chaotiques, maillées de déplacements, de mobilités sectorielles et géographiques et donc marquées par des temps parfois très longs de rupture, d'inactivité, de chômage.

### **Culpabilité sociale**

En effet, la vigilance persiste sur la propension, par les pouvoirs publics, à utiliser la formation professionnelle comme un outil « d'ajustement » au regard des nécessités économiques. Penser la formation continue et ses interactivités avec l'emploi dans une pure logique offre/demande immédiate, c'est faire peser le poids de la formation et de l'insertion sur la (non) qualification des chômeurs et ainsi sous-entendre qu'ils seraient responsables de leur non-emploi. Cette approche de la formation professionnelle positionnera alors les publics les plus fragilisés dans une culpabilité sociale bien ancrée : " Il y a du travail, mais on arrive pas à trouver les gens ".

Or les liens entre formation et accès à l'emploi/création d'emploi sont loin d'être linéaires : la moindre période de crise montre combien les personnes qualifiées accèdent aux postes sans qualification et donc, que les publics fragilisés s'en éloignent à grand pas. Quid des périodes de reprise économique ? Ces publics que l'on pourrait présenter dans un inventaire à la Prévert (femmes, détenus, seniors, jeunes sans qualification, illettrés, handicapés, salariés pauvres...) ne reprennent pas toujours dans ces périodes plus fastes, le train de l'emploi, tant d'années de rupture ne s'effaçant pas après 35 heures de formation, aussi passionnantes et professionnalisantes soient-elles.

C'est pourquoi la Fédération Léo Lagrange et ses Instituts de formation qui agissent au cœur des politiques publiques de formation et sont proches de ces publics vulnérables souhaitent relier l'idéal d'une formation tout au long de la vie avec ce que l'on nomme aujourd'hui une forme de sécurisation des trajectoires professionnelles qui tienne compte de l'individu dans sa globalité.

### **Droits fondamentaux**

Le constat est sans appel ; les changements en cours, les mutations économiques, les évolutions démographiques, la mondialisation de l'économie créent une situation de maintien de demandeurs d'emploi, parmi les moins qualifiés, alors que des offres ne seront pas satisfaites. Ces situations de

précaires (demandeurs d'emploi comme salariés) sont confrontées à des trajectoires professionnelles accidentées et instables.

Dés lors, la sécurisation des trajectoires professionnelles doit être considérée comme un enjeu social majeur pour les Instituts de formation Léo Lagrange, attachés aux valeurs de l'éducation populaire et à l'exercice d'une citoyenneté dans sa totalité.

Les questions de l'orientation, de l'accès au premier emploi et de l'accès à la formation qualifiante sont bien les fondamentaux sur lesquels repose notre mobilisation au quotidien. Ce sont bien aussi les droits fondamentaux de toute personne qui souhaite participer activement au monde du travail. Des avancées sont effectives, des réformes apportées par la Loi du 4 mai 2004 contribuent à l'amélioration des trajectoires professionnelles (DIF VAE...). Les régions, sur leur champ de compétence ont initié des programmes de formation par étapes (modularisation des dispositifs). Cependant, la dynamique d'une ascension sociale, d'une promotion sociale, n'est pas linéaire pour tout le monde et les stratégies personnelles à mettre en œuvre ne sont pas uniquement du ressort de chacun. Les parcours de navigation sans boussole, le repérage dans une complexité de dispositifs, la compréhension des démarches, l'individualisation extrême des ingénieries sont autant de freins à l'avancement des parcours et renvoient souvent la personne au désarroi de sa propre solitude.

Cet individualisme négatif, tentation de rationalisation à l'extrême des politiques publiques, est, à notre sens, contraire aux enjeux d'une société humaniste qui doit promouvoir et construire du lien social et de la solidarité.

## 2. Un accompagnement global

*La sécurisation des parcours professionnels nécessite un accompagnement global. La promotion de la personne doit y être comprise dans toutes ses dimensions. Léo Lagrange dispose pour cela de la force de l'éducation populaire, dont la culture est l'un des axes majeurs. Les Instituts Léo Lagrange, dans la mise en œuvre de leurs actions, se réfèrent fortement aux valeurs de l'éducation populaire.*

Partant de ces paradoxes de la Loi et de sa mise en œuvre où l'aspiration à se former et à évoluer est à puiser dans les ressources même de l'individu, les Instituts de formation Léo Lagrange militent pour la promotion de parcours articulés autour de trois priorités :

- une formation reconnue dans toutes ses composantes (orientation – accompagnement – qualification) ;
- un travail de qualité et choisi ;
- une reconnaissance du temps personnel et collectif.

La sécurisation des parcours professionnels nécessite une approche globale pour apporter des réponses collectives à des besoins individuels et diversifiés, garantissant au citoyen l'accomplissement de ses projets.

Concernant les publics vulnérables que nous accompagnons au quotidien, la sécurisation de leurs parcours professionnels ne saurait être considérée indépendamment des autres temps de la vie. La promotion de la personne dans sa globalité, l'exercice de ses droits et de son autonomie sociale, le respect de ses aspirations personnelles, familiales et sociales en dépendent.

Cet accompagnement global n'est pas toujours inscrit dans le cahier des charges de nos formations. Il constitue bien une revendication portée par les Instituts de formation Léo Lagrange sur le champ des politiques publiques de formation. Il est totalement intégré et indissociable de la notion émergente sur la sécurisation des parcours professionnels.

### **La culture au premier plan**

La lutte contre l'exclusion et les inégalités est un des principes fondateurs qui anime l'action de la Fédération Léo Lagrange et de ses Instituts. Face à ces situations d'exclusions et de discriminations —où s'origine le communautarisme qu'on sent s'installer dans les têtes et dans les pratiques quotidiennes de nos concitoyens— nos réponses et contributions sont encore et toujours celles de l'éducation populaire.

En tout premier lieu figure l'ouverture à et par la culture, celle qui développe l'intelligence et la pensée et permet de comprendre un peu mieux l'Autre, si proche et pourtant irréductiblement différent. Lire, écrire, compter, raisonner, réfléchir, s'exprimer, écouter, comprendre, se situer dans un espace, dans une histoire, se projeter dans l'avenir demeurent pour nous des fondamentaux, sans lesquels la communication n'est qu'une confrontation brutale où tous les coups sont permis.

Ces actes de pensée, seuls remparts contre la barbarie, qu'il faut apprendre ou réapprendre, nous les déclinons dans tous les dispositifs qui visent l'insertion sociale et professionnelle.

Nos autres réponses relèvent de la technicité, de la créativité et de l'innovation pédagogique de notre métier de formateur.

### **3. Des actions à visée éducative**

*Centrées sur les personnes et leurs besoins, construites en partenariats, les actions de formation des Instituts Léo Lagrange sont avant tout éducatives. Elles s'enrichissent de la dynamique de groupe. Deux exemples, dans les domaines du handicap psychique et de l'accompagnement des détenus, illustrent une part de l'activité des Instituts.*

Nos actions sont individualisées, centrées sur la personne, ses besoins, ses potentialités, sa situation particulière. Elles sont partenariales et co-construites afin que les complémentarités issues de l'intervention de l'ensemble des acteurs du champ de l'insertion et de l'entreprise enrichissent l'offre de formation et optimisent les opportunités que présente le tissu socio-économique où elles se réalisent.

Avant tout, elles se veulent éducatives au travers de la dynamique d'un groupe, vécu à la fois comme un accélérateur des apprentissages individuels et comme un lieu et un temps du « faire ensemble », permettant l'ouverture, l'écoute, la négociation, le compromis voire le consensus : ces compétences sociales si utiles à une vie de citoyen debout.

Pour illustrer ce propos, on peut se référer à deux environnements institutionnellement très différents : d'une part le handicap psychique ; d'autre part l'accompagnement des détenus.

Nous recherchons donc aujourd'hui à construire concrètement une citoyenneté partagée avec les plus fragiles, permettant la naissance « *de nouveaux mondes, douloureux ou enchaînés, ni normaux, ni handicapés, éclosions de surprises, des mondes enfin rendus à leur pluralité* » - Julia KRISTEVA « *La Haine et le Pardon* ».

### **Un parcours pour personnes en souffrance psychique**

A titre d'exemple, un Institut Léo Lagrange a développé un projet associatif original en direction des personnes handicapées psychiques en Pays Basque et dans les Landes.

Ce projet, en partenariat avec les différents acteurs du secteur, permet de proposer un « parcours » aux personnes en souffrance psychique sur trois axes :

- accès à la citoyenneté : création de GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle), lieux non thérapeutiques permettant aux personnes de créer du lien social et de faire ainsi l'expérience concrète de la citoyenneté, d'habiter une autre place que celle de malade ou de personne prise en charge ;
- formations courtes : actions qui permettent aux personnes de faire le point sur leur environnement et de définir un projet professionnel ;
- appui spécialisé : ces actions, animées par des psychologues cliniciens et des chargés d'insertion, permettent un accompagnement adapté à chaque personne en vue de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire.

Ces trois axes de travail sont reliés par des valeurs communes :

- « travailler » à partir des capacités et potentiels d'évolution de la personne plutôt que de ses limites et incapacités sans pour autant les occulter ;
- ne pas considérer que la personne présentant des troubles psychiques est totalement identifiée à ces troubles ;
- permettre à la personne d'être à l'origine de projets, d'en être actrice ;
- faire que chaque étape soit pour la personne source de réhabilitation ;
- considérer que les handicaps sont multiples et singuliers. Chaque personne handicapée vit sa situation de façon spécifique.

### **Un lieu de formation en prison**

Il n'est pas « innocent » que notre association trouve des territoires d'expression de son projet éducatif en prison. Activités socioculturelles, sportives et de formation nous permettent de développer des compétences en ingénierie d'intervention dans un environnement et auprès de publics spécifiques. Depuis de nombreuses années, nous avons tissé des liens avec ce milieu autour de

projets et d'actions souvent ponctuels, voire éphémères. Aujourd'hui, notre présence s'affirme plus durablement : en animation, en sport et enfin en formation.

Un institut Léo Lagrange pilote l'ensemble du dispositif de six établissements à gestion mixte dans le sud de la France.

Associée à des opérateurs du secteur marchand, de grandes entreprises du bâtiment, du génie climatique et de la restauration, l'action de cet institut Léo Lagrange participe d'un ensemble d'activités que l'Etat a souhaité déléguer, centrant son intervention sur une fonction régalienne : la surveillance. C'est cette coopération entre l'Etat et le secteur privé qu'on appelle la gestion mixte.

Les caractéristiques propres aux prestations de formation rendues dans un établissement pénitentiaire à gestion mixte sont les suivantes :

- l'existence d'un dispositif global géré et coordonné, intégrant phases d'accueil, phases de mobilisation sur projets et actions de formation pré-qualifiantes et qualifiantes ;
- l'assurance du respect de critères qualitatifs co-définis avec l'administration pénitentiaire et validés par une certification « engagement de service » ;
- un plan de formation qui n'est pas tributaire de ses financements et qui, par conséquent, offre la garantie d'une activité de formation tout au long de l'année ;
- une réelle intégration des équipes pédagogiques à la vie de l'établissement, ce qui favorise une meilleure prise en compte du cadre sécuritaire, une meilleure concertation avec l'ensemble des personnels pénitentiaires.

### **Poursuite à la sortie**

On retiendra de cette intervention qu'elle permet de mutualiser nos analyses et projets et qu'elle est interactive avec un ensemble d'autres fonctions : travail pénitentiaire, activités d'enseignement, projets socio-éducatifs, préparation à la sortie...

Notre Institut participe aussi à une autre forme de prise en charge de personnes sous main de justice à travers la gestion et l'animation d'une structure de placement collectif, véritable alternative pour préparer activement sa libération.

La formation professionnelle se doit donc d'agir selon un plan global concerté, dans lequel les actions formatives offrent une qualité équivalente à celle des prestations extérieures, afin que le travail entrepris à l'intérieur des murs puisse se poursuivre à la sortie.

Contribuer activement à la préparation à la sortie, c'est favoriser la réinsertion des personnes détenues. Cette réinsertion qui est d'abord leur affaire, est aussi la nôtre. Nous pouvons partager avec eux leur réussite mais partageons assurément leur échec, échec qui a entre autres effets de nous livrer aux risques et conséquences de leur récidive.



#### 4. Valeurs, objectifs et moyens des Instituts membres de Léo Lagrange Formation

*Les exemples qui précèdent illustrent les valeurs qui sous-tendent les interventions des Instituts Léo Lagrange, comme la synergie des acteurs ou l'utilité publique de la formation. Leur fonction est de redonner du goût à l'apprentissage auprès de personnes exclues des cercles de la connaissance. Elles sont menées par des professionnels conjuguant technicité et humanisme pour mener à bien leurs actions.*

Ces deux illustrations à travers des publics aux « statuts spécifiques » procèdent pourtant de valeurs pleinement transversales à l'ensemble des femmes et des hommes que nous accompagnons chaque année dans les Instituts Léo Lagrange. Femmes, jeunes, seniors, salariés pauvres, etc., ne méritent pourtant pas les cloisonnements dans lesquels les enferment certains dispositifs de formation ou d'accompagnement professionnel, uniquement parce qu'ils sont financés par des acteurs différents. Ces approches qui peuvent sembler à certains relever du « pédagogique » ne sont le fruit que de manques de synergies des pouvoirs publics qui occultent ainsi les partenariats obligatoires au développement de cohésions entre les sphères économiques, sociales, familiales et personnelles, dans l'intérêt des bénéficiaires comme de l'ensemble de la société, les entreprises comprises. Les abysses qui existent aujourd'hui entre les systèmes de formation orientés spécifiquement par des approches statutaires des publics (ou demandeurs d'emploi, ou salariés, ou...), ne cessent d'accroître la fracture entre les mondes économique et social.

Pourtant le code du travail affirme dans son article L. 900-1 : « La formation professionnelle continue a pour objet de favoriser l'insertion ou la réinsertion des travailleurs, de permettre leur maintien dans l'emploi, de favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de qualification professionnelle... »

##### **Un bien public précieux**

La formation professionnelle, tout au long de la vie est corrélée aux politiques de création et de maintien dans l'emploi, au développement général de l'emploi et de ses accès, afin de permettre l'insertion de tous les actifs et en particulier de celles et ceux qui ont vécu des ruptures, sont les moins qualifiés, les moins reconnus. Car ces derniers se révèlent les moins formés au cours de leur trajectoire professionnelle.

Le système de formation continue, décrié par certains comme peuvent l'être les systèmes de l'éducation ou de la santé, est un bien public précieux.

Or aujourd'hui, il s'adresse aux personnes les plus qualifiées, dans l'entreprise comme ailleurs. A l'instar des salariés, les chômeurs les moins qualifiés accèdent le moins aux formations ; les plus de 50 ans sont souvent « oubliés » s'ils ne sont pas cadres ; les femmes en bénéficient presque deux fois moins que les hommes...

## **Retrouver le goût du projet**

Le rôle des Instituts Léo Lagrange est bien de réaffirmer l'importance de l'apprentissage et d'en réimpulser l'appétence, pour progresser dans la connaissance et la compétence, pour développer de l'intelligence. Il faut permettre à l'ensemble des actifs de retrouver le goût du projet dans une logique d'accès égalitaire, en terme de chances et de moyens afin de rendre les citoyens plus agissants et critiques, participants d'une collectivité.

L'éducation permanente peut accompagner les femmes et les hommes durant les périodes de ruptures ou difficiles, à modifier leur regard sur leurs savoirs et compétences, à reprendre confiance en leur capacités à agir sur leur environnement, confiance dans leurs potentialités de progressions et de changements. Il ne faut pas en effet que nous soyons celles et ceux qui allons gérer la file d'attente du chômage où les premiers servis seraient les mieux qualifiés et les plus « employables » et donc déplacer la sélection de l'entreprise et de la société dans nos Instituts et, au-delà, dans le milieu de l'insertion professionnelle.

Pour cela, il nous est nécessaire de ne pas confondre une politique de résultat avec des contraintes d'opérateurs des politiques publiques, qui évaluent par des actions de contrôles et de répression, celles-ci ne conduisant qu'à une hiérarchisation de l'insertion et de ses acteurs.

## **Une culture propre**

Les activités de formation professionnelle et d'accompagnement des publics en difficultés d'insertion sociale et professionnelle se sont en effet caractérisées de tous temps par des situations concurrentielles importantes, tant sur le plan du nombre des acteurs que par la diversité du statut des structures y intervenant.

L'introduction du code des marchés publics et la limitation dans le temps de la durée des marchés ont, ces dernières années, accru la fragilité des organismes de formation et réduit leurs capacités de projection au plus court terme.

Face à ces mutations, les Instituts Léo Lagrange ont développé très tôt une culture de la différenciation en affirmant un projet politique emprunt des idées et valeurs de la Fédération Léo Lagrange, tout en garantissant aux donneurs d'ordre des pratiques techniques et pédagogiques expérimentées.

La mesure des résultats quantitatifs par nos financeurs s'avérant trop souvent comme la seule et unique modalité d'évaluation de nos actions, nos Instituts ont, chaque fois que cela a été possible, investi dans les ressources humaines pour garantir leur atteinte. Tous sans exception ont capitalisé expérience, fidélisation et professionnalisation des équipes pédagogiques, éléments indispensables pour créer les conditions d'une approche mariant technicité et humanisme en direction de publics de plus en plus stigmatisés au fil des années.

## **L'école des formateurs Léo**

Cette ambition affirmée par nos Instituts, en contre pied de ce que veut nous imposer la logique des marchés, s'est concrétisée en 2004 par une démarche visant à mieux appréhender notre métier et nos pratiques avec les valeurs qui sont les nôtres.

Les situations professionnelles ainsi contextualisées et déclinées au regard de nos exigences ont édifié une carte de mobilité professionnelle du formateur et permis la création d'un outil d'accompagnement à la professionnalisation : l'école des formateurs Léo.

Si les tables de formation ne sont pas rondes, cette école hors murs n'en demeure pas moins le trait d'union identitaire de nos organismes. Professionnalisme, exigence et respect des publics sont donc les étendards de la qualité pédagogique de nos Instituts.

La qualité organisationnelle, telle qu'elle est présentée par les normes ISO, OPQF ou NF ou traduite par des chartes, a fait aussi l'objet de nos investigations.

Qu'elles soient souhaitées par l'encadrement de l'Institut ou imposées par un donneur d'ordre, ces démarches ont été conduites avec succès à l'égal des grandes entreprises du secteur marchand.

## 5. Le manifeste des Instituts membres de Léo Lagrange Formation

*Forts de leur vision fondatrice et de leur expérience de terrain, les Instituts Léo Lagrange affirment leur positionnement politique au sein du monde de la formation professionnelle.*

La modification des modes de financement des actions d'insertion sociale et professionnelle par le passage de plus en plus fréquent au code des marchés publics, le désengagement de l'Etat sur ces financements, l'importance plus forte des Conseils Régionaux, les appels d'offres normalisés sur des territoires de dimension départementale, régionale, voire nationale conduisent les Instituts de formation Léo Lagrange à affirmer leur positionnement et à redéfinir leurs relations avec les financeurs.

Les Instituts de formation Léo Lagrange maintiennent que l'insertion sociale et professionnelle doit être le résultat d'un processus pensé en fonction des besoins d'une personne et non d'un dispositif réglementaire.

Ils plaident toujours pour des actions globales, cohérentes et structurées.

Ils s'opposent à la fragmentation des actions due à la fragmentation des acteurs.

L'intervention pour l'insertion sociale et professionnelle des publics dits en difficulté doit s'adapter aux transformations du monde, aux évolutions structurelles en cours, aux incontournables réglementaires afin que les participants à ces actions en soient les principaux bénéficiaires en terme d'emploi et de stabilité sociale, mais cette adaptation ne veut pas dire simple application d'un cahier des charges, simple vente de produits formatés et achetés parce que moins disant économiquement.

La Fédération Léo Lagrange et ses Instituts de formation s'opposent à la primauté donnée au prix, dans leur secteur d'intervention, au détriment d'autres critères qualitatifs. Défendant le principe de co-construction des réponses aux besoins de formation, de dispositifs et non de produits, de partenariats établis sur des valeurs et des objectifs communs et non sur une communauté d'intérêts économiques, ils participent aux réflexions sur d'autres modes de financement et de contractualisation que seulement le code des marchés publics.

Les Instituts Léo Lagrange affirment que la formation professionnelle ne s'inscrit pas dans la référence pure et simple au marché qui impose sa logique au détriment du nécessaire dialogue entre les acteurs pour que se co-construisent des réponses adaptées aux évolutions des métiers, des compétences, de l'environnement économique et des besoins sociaux.

Les Instituts Léo Lagrange poursuivent la réalisation d'un objet social et privilégient le service rendu à la personne ou à la collectivité. Leur activité est non lucrative ; elle ne rémunère pas de capital ni d'actionnaires.

Les Instituts Léo Lagrange sont des organismes de formation convaincus - à l'instar de la Fédération dont ils sont membres - que l'économie sociale représente un modèle d'avenir.

Les Instituts Léo Lagrange revendiquent leur appartenance à cette forme d'entreprise qui vise à concilier et à faire coexister objectifs sociaux et activité économique.

Pour renforcer leur action et la mise en œuvre de leur projet, pour poursuivre la contribution à la transformation sociale, pour promouvoir la mobilisation d'un droit à la formation qui soit un véritable facteur de progrès humain et non pas la seule marchandisation des savoirs et des connaissances, la Fédération Léo Lagrange et ses Instituts ont décidé de constituer Léo Lagrange Formation.

Ainsi positionné, Léo Lagrange Formation agira pour le droit à la formation, pour valoriser la promotion sociale, pour donner à chacune et à chacun une possibilité d'épanouissement, pour acquérir des connaissances et compétences nécessaires à l'accès à la qualification et à l'emploi.

## En bref

### La formation professionnelle : une composante du progrès humain

La Fédération Léo Lagrange et ses Instituts s'inscrivent dans la formation tout au long de la vie pour une sécurisation des trajectoires professionnelles des salariés et des parcours des demandeurs d'emploi, particulièrement des plus vulnérables.

Ils s'y inscrivent parce qu'ils considèrent que l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi garantissent l'insertion sociale.

Parce qu'ils estiment que la formation professionnelle est bien une réponse aux évolutions et aux nouveaux besoins économiques mais qu'elle est surtout une composante majeure d'une garantie de protection sociale, d'une équité et du progrès humain.

La Fédération Léo Lagrange et ses Instituts respectent leur principe fondateur de lutte contre les exclusions sociales et professionnelles et contre les inégalités.

Ils sont ancrés dans l'histoire de l'éducation populaire.

Ils prônent que le projet collectif, la dynamique de groupe, le « faire ensemble » et la culture sont des moyens pour favoriser l'émancipation des citoyens et développer leur esprit critique

La Fédération Léo Lagrange et ses Instituts garantissent la qualité de leurs pratiques techniques et pédagogiques.

Ils s'appuient sur les compétences et le professionnalisme de leurs intervenants, sur la capitalisation des savoirs faire et sur l'échange d'expériences.

Ils savent aussi s'adapter aux nouveaux cadres administratifs et contractuels.

La Fédération Léo Lagrange et ses Instituts s'opposent à la généralisation d'une seule logique de marché de leur secteur d'intervention en défendant l'application d'autres critères et le principe de la co-construction avec les financeurs tant publics que privés.

La Fédération Léo Lagrange et ses Instituts s'affirment comme entreprises de l'économie sociale vues comme un modèle d'avenir.

Ils conçoivent ensemble Léo Lagrange Formation pour mieux répondre au nouveau fonctionnement et aux nouveaux enjeux de la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi.